

SAGE-FEMME

Une profession médicale à compétences multiples au service de la naissance et des femmes

ÉTUDES - DURÉE : 5 ANS

- ★ **Classement en rang utile** à l'issue du concours de la 1ère année des études médicales
- ★ **Diplôme d'état de sage-femme** obtenu après la validation d'un travail de recherche et des diplômes suivants :
 - 🎓 **Diplôme de formation générale** en sciences maïeutiques (Grade licence : 2 ans)
 - 🎓 **Diplôme de formation approfondie** en sciences maïeutiques (Grade master : 2 ans)

FORMATION CONTINUE

- ★ **Diplômes universitaires** (échographie, tabacologie, allaitement maternel, contraception, conseillère conjugale, acupuncture, etc.)
- ★ **Masters** en pédagogie, Management et périnatalité
- ★ **Masters** en sciences fondamentales ou en sciences humaines et sociales
- ★ **Doctorats** en sciences fondamentales ou en sciences humaines et sociales



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- ★ **Public hospitalier**
- ★ **Privé** (hôpital privé, clinique...)
- ★ **Libéral**
- ★ **Territorial** (centres de planification familiale, protection maternelle et infantile, etc.)
- ★ **Enseignement**
- ★ **Fonctions de coordination** et l'encadrement
- ★ **Recherche**
- ★ **Humanitaire**

Comme les autres professions médicales, les sages-femmes relèvent d'un code de déontologie professionnel et doivent justifier, pour exercer, de leur inscription au conseil national de l'ordre des sages-femmes.

Le diplôme d'État de sage-femme est un diplôme de l'enseignement supérieur délivré par les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine des universités habilitées à cet effet.

Il existe 37 écoles de sages-femmes en France métropolitaine ainsi que dans les départements, régions et collectivités français d'Outre-Mer (DROM et COM).

EN SAVOIR PLUS

Conseil national de l'ordre des sages-femmes :
www.ordre-sages-femmes.fr

SAGE FEMME

Soutien, accompagnement, sécurité...

PENDANT LA GROSSESSE

- ★ Diagnostic et déclaration de la grossesse
- ★ Suivi de la grossesse
- ★ Réalisation des échographies de dépistage
- ★ Surveillance de grossesses à risques sur prescription d'un médecin
- ★ Préparation à la naissance et à la parentalité

A L'ACCOUCHEMENT

- ★ Diagnostic et suivi du travail
- ★ Prise en charge de la douleur
- ★ Pratique de l'accouchement normal et surveillance des suites immédiates
- ★ Accueil, examen du nouveau-né
- ★ Réanimation néo-natale si nécessaire
- ★ Démarrage de l'allaitement



APRÈS LA NAISSANCE / EN DEHORS DE LA GROSSESSE ET DU POST-PARTUM

- ★ Surveillance et soins de la mère et du nouveau-né
- ★ Accompagnement des parents dans la prise en charge des besoins du nouveau-né
- ★ Préparation et suivi du retour au domicile
- ★ Conseil et prescription d'un mode de contraception
- ★ Prescription et pratique de la rééducation périnéale
- ★ Consultation post-natale et d'allaitement
- ★ Suivi gynécologique de prévention et contraception

Profession médicale, la sage-femme conseille et accompagne les futurs parents en toute autonomie, dans le respect de leur projet parental, pendant la grossesse, à l'accouchement et après la naissance. Elle prescrit et/ou réalise les soins nécessaires.



Avec les professionnels de santé, pour l'enfance

www.fondationmustela.com